



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/06/2015

Présents : Bonnot Jean Claude , Faivre Dominique, Gachod Pascale, Garnier Vincent, Mamet Dominique, Maugain Annie, Zmaic Sophie
Absent excusé : Jouanin Julien donne pouvoir de voter à Vincent Garnier

Le conseil municipal a désigné M Faivre Dominique , secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du CR du 15 mai 2015
2. Modification du droit de préemption renforcé
3. Urbanisme
4. Aire de jeux (validation des entreprises)
5. Sur presseur Chapelle d'huin - Souillot
6. Budget
7. Choix du coordonnateur communal (recensement 2106)
8. Questions diverses

1. Approbation du CR du 15 mai 2015

Le compte rendu du Conseil Municipal du 13/02/2015 est approuvé à l'unanimité.

2. Modification du droit de préemption renforcé

Les parcelles numéro 40, 41, 42 sont retirées du droit de préemption renforcé

Les parcelles numéro F56, F57, F58, F63, F64, F65, F67, F71, F74, F293 et ZC41 sont ajoutées au droit de préemption renforcé afin de permettre la continuité et la cohérence avec les précédentes parcelles déjà préemptées dans le cadre d'un projet de réserve foncière

Le CM vote à l'unanimité

Rappel : le droit de préemption renforcé ne signifie pas que la commune fera l'acquisition des tous les biens préemptés mais qu'elle sera systématiquement informée et consultée en cas de ventes des biens. Cette démarche s'inscrit dans des projets à long terme.

3. Urbanisme

- Demande de Mr Rault et Mme Lecoq pour la construction d'un abri de jardin de 18,2 m2. Le projet est en attente à la DDT suite à un problème de limite.
- Permis de construire de la part de Mr Sancey Pascal pour une modification de façade (construction d'un auvent). Avis favorable.
- Le CM valide le choix de l'entreprise PTP Pusard pour la réfection du chemin d'exploitation n°29 en enrobé à froid pour un montant de 29400 € TTC
- Le CM valide le choix de l'entreprise PTP Pusard pour le traitement du point à temps pour un montant de 1450 € HT la tonne avec participation de l'employé communal.
- Le CM valide l'achat de panneaux de signalisation, peinture routière et bande de matérialisation de véhicule auprès de la société Signaux Girod.

4. Aire de jeux (validation des entreprises)

Le conseil valide le choix de l'entreprise Cuenot pour le terrassement de l'air de jeux pour un montant de 5754 € TTC hors bris de roche.

Le conseil valide le choix de l'entreprise AJ3M pour la fourniture, la pose d'une air de jeux pour un montant de 21 943,42 € TTC

5. Sur presseur Chapelle d'huin - Souillot

Une demande de devis pour le changement des pompes des châteaux d'eau de Chapelle d'huin et du Souillot a été effectuée auprès de la société THIEULIN.

6. Budget

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité un crédit supplémentaire de 15 000 € compte 658 au budget assainissement afin de payer les factures de fonctionnement du Syndicat de la Bouvière, et réduit de 15 000 € chapitre 011 les charges à caractère général du Budget communal.

7. Choix du coordonnateur communal (recensement 2016)

Le CM nomme Mme Garnier Marie Odile pour la fonction de coordonnateur communal.

8. Questions diverses

Concernant le recensement 2016, il est indiqué que nous devons recruter l'agent recenseur au mois d'octobre, pour que celui ci puisse suivre les formations prévues, afin de débiter la campagne de recensement au mois de janvier. De nouvelles dispositions sont misent en place afin de lui simplifier la tache car les habitants pourront faire la saisie du formulaire via internet, solution qui devra être privilégiée.

- Prochaine réunion du conseil municipal fixée au lundi 13 juillet 2015 à 20 heures

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22H45